Arrêt Chemins de fer de l'Est et autres

Par **Prudomal**, le **27/02/2017** à **17:43**

Yo,

Dans le GAPF 2007 (la version "fichée" du GAJA), on y trouve à l'arrêt CE, 6 décembre 1907 Chemins de fer de l'Est et autres, mention de la loi du 11 juillet 1842 relative à la création du réseau ferré français.

Faisant quelques recherches pour meubler mon après-midi, je découvre avec une légère consternation **1530 occurrences** mais zéro texte de loi.

Étrange.

Cherchant mieux, j'ai décidé de lire l'arrêt (si) et j'ai constaté qu'il s'agissait bien évidemment de la loi du 11 **juin** 1842 et non juillet.

Internet n'est pas une source infaillible...

Par **Camille**, le **27/02/2017** à **17:49**

Bonjour,
[citation]Internet n'est pas une source infaillible...
[/citation]
Et, pour vous, c'est un scoop ?
[smile4]

Par **Prudomal**, le **27/02/2017** à **17:52**

LOL
Disons que 1530 reprises d'une probable faute de frappe, c'est un peu affligeant.
Cela veut dire que les auteurs des reprises n'ont pas été consulter le texte, sinon ils se seraient aperçu de l'erreur.

Par **Camille**, le **27/02/2017** à **18:15**

Re,
[citation]qu'il suit de là que le décret du 1er mars 1901 a pu valablement **imposer l'obligation de chauffer les voitures pendant la saison froide** et conférer au ministre le soin de **fixer le minimum de places affecté à chaque voyageur** ;[/citation]
C'est vrai que ça se passait en 1901 !
[smile25]

Par **Camille**, le **27/02/2017** à **18:26**

Re,
[citation]Disons que 1530 reprises d'une probable faute de frappe, c'est un peu affligeant. Cela veut dire que les auteurs des reprises n'ont pas été consulter le texte, sinon ils se seraient aperçu de l'erreur.
[/citation]
Ben, avec Internet, Gogol et compagnie, va falloir vous habituer...
[smile4]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés